

Membres en exercice : 10
Présents : 10
Absents non excusés :
Absents excusés : -
Procuration : -
Date de convocation : 4/10/2024
Secrétaire de séance : Mr Guérin

Absents excusés : -

Questions diverses :

- Mr Carcauzon fait part aux conseillers du mécontentement de Mr Chéreau Nicolas, habitant 9 rue de la gare, quant à la mauvaise évacuation des eaux de pluie dans son secteur, suite aux précipitations importantes du mercredi 9 octobre. Mr Carcauzon fait part d'une hauteur de 20cm d'eau sur la route. Mr Chéreau met en cause le manque d'entretien des fossés, en particulier qu'ils ne soient pas fauchés. En réponse, Mr Lajoux, qui indique avoir rencontré Mr Chéreau à ce sujet, maintient, en accord avec Mrs Aubert et Guérin, que le fauchage des fossés n'a pas d'incidence sur l'évacuation de l'eau. Mr Lajoux indique que des travaux de captage de l'eau en amont (chemin blanc) vers le fossé appartenant à la SNCF puis un rejet final dans le fossé d'assainissement pourraient être envisagés pour remédier au problème.
- Mr Grolleau demande à Mr Lajoux si la brocante est annulée suite à sa décision. Mr Lajoux indique qu'il n'en est pas à l'origine et que c'est une décision prise par le comité des fêtes.
- Mr Lajoux informe les conseillers qu'il a été contacté ce jour même par Mr Delcourt Stéphane au sujet d'une buse bouchée par des déchets de broyage dans un fossé d'assainissement situé au lieu-dit « la Milleterie ». Mr Lajoux informe les conseillers qu'une intervention va être réalisée par l'entreprise Létang.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 19h50 mn.
Fait à Villechauve le 10 octobre 2024.

Le Président de séance,
Alain LAJOUX

Le secrétaire de séance,
Stéphane Guérin